

□ DES XV^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER □

Le ministère des Affaires extérieures participe à l'organisation des Jeux de Calgary depuis 1978, date à laquelle le comité de candidature lui a demandé d'appuyer ses démarches en vue d'obtenir le droit d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Depuis lors, le Ministère a collaboré avec le Comité organisateur des XV^e Jeux olympiques d'hiver dans plusieurs domaines. Les missions à l'étranger sont chargées de se tenir au courant des événements internationaux liés aux Jeux, d'établir des rapports à ce sujet et de prendre les mesures appropriées. Le Ministère s'efforce également de faire en sorte que les chefs d'État et de gouvernement qui viendront au Canada pour les Olympiades soient reçus avec les égards qui leur sont dus. En liaison étroite avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et avec Revenu Canada, il s'emploie à faciliter l'entrée au Canada des participants aux Jeux. Enfin, la promotion internationale de ces derniers constitue l'un des aspects les plus intéressants de sa participation.

Les XV^e Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures qui n'avait jamais mis en oeuvre une stratégie de communication internationale d'une telle envergure, susceptible de toucher un nombre de téléspectateurs largement supérieur à 2 milliards.

La participation du ministère des Affaires extérieures à la promotion des Jeux a débuté au cours de l'été 1986; depuis cette date, les idées n'ont cessé de fuser. Le Bureau des Jeux olympiques du Canada a invité tous les ministères à participer à cette promotion et notamment à parrainer conjointement un important projet cinématographique. Seul le ministère des Affaires extérieures a accepté.

Celui-ci a en effet réalisé qu'il se produit rarement un événement aussi incontestablement positif. Cette considération, ainsi que le sentiment de l'importance historique des Jeux, ont conduit le Ministère à se joindre au Bureau des Jeux olympiques du Canada pour filmer les audacieuses épreuves sportives et les installations exceptionnelles des Jeux d'hiver, et à se charger d'en informer le reste du monde.

Les XV^e Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures a également compris que les Olympiades pouvaient être pour le Canada une occasion unique de faire passer ses messages de politique étrangère. En effet, des centaines de millions d'yeux seront braqués sur le Canada, ce qui sera une occasion sans précédent de détruire les idées fausses que beaucoup se font de notre pays et de faire savoir au monde que le Canada est attaché à la paix et à la bonne entente internationales, que ses villes sont propres et modernes, sa technologie avancée, etc.

Notre participation à la production de plusieurs films, maintenant parvenus

à différentes étapes de leur réalisation, nous a ouvert d'autres possibilités. Au cours de séances de « remue-méninges » tenues avec Condition physique et Sport amateur, le Bureau des Jeux olympiques et le Centre du film et de la vidéo du ministère des Approvisionnements et Services, nous avons dressé une liste impressionnante de sujets se prêtant à la réalisation de courts métrages pour la télévision, d'environ 90 secondes chacun. Ces « mini métrages » montreraient les divers aspects des Jeux de Calgary, tout en transmettant des messages plus généraux concernant le pays et la contribution fédérale aux Jeux.

En fin de compte, nous avons produit plus de 20 de ces mini métrages. L'un d'eux, consacré aux bénévoles des Jeux — il y en a des milliers — montrait au monde que les Jeux ont l'appui de l'ensemble de la population. Un autre avait pour sujet les moyens de transport aux environs des sites olympiques et prouvait que le Canada fait figure de chef de file dans ce domaine. Un autre encore traitait des tests qui permettront de déceler l'usage de drogue durant les Jeux et exposait la position du Canada en matière de drogues illicites. Plusieurs films présentaient les installations olympiques — remarquables et toutes de conception canadienne — et donnaient une idée des capacités canadiennes en matière de génie et de technologie.

La production des mini métrages n'a soulevé aucun problème, car le projet a intéressé une station de télévision cherchant à établir sa réputation dans le domaine des sports. Il s'agit de la station CFCN de Calgary, qui a produit pour nous, à un coût incroyablement faible, des films vidéo de qualité supérieure. Le problème de la langue a été réglé de la façon suivante : l'image n'est accompagnée que de bruits ambiants et de musique. Des scénarios écrits fournis